

# Le téléphone mobile «probablement cancérogènes pour l'homme» selon le Circ

Le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) affilié à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a classé **les radiofréquences électromagnétiques comme « probablement cancérogènes pour l'homme »**.

A l'issue d'une réunion de 31 scientifiques rassemblés à Lyon pendant une semaine, du 24 au 31 mai, il ressort que l'usage d'un téléphone sans fil provoquerait **un risque accru de gliome**, un type de cancer au cerveau, justifiant un classement de ces terminaux au niveau 2B, c'est à dire « *peut être cancérogène pour l'homme* ». A l'instar du plomb, des vapeurs d'essences ou des gaz d'échappement des moteurs à essence, les mobiles font donc partie de l'un des cinq seuils de classification des produits dangereux par l'OMS.

Ces conclusions se fondent principalement sur les nombreuses études réalisées dans ce domaine. En 2004, notamment, l'une d'elle montrait que **le risque de gliome était accru de 40 % pour un gros utilisateur de téléphone**, à raison de 30 minutes par jour pendant 10 ans. Néanmoins, les spécialistes reconnaissent qu'il est **important de conduire de nouvelles recherches**, mais d'ores et déjà **ils préconisent l'utilisation des kits main libre, et des SMS**, afin de réduire l'exposition aux radiofréquences.

## **La réplique du secteur des télécoms**

Cette classification pourrait être lourde de conséquences d'un point de vue économique et raviver les doutes des consommateurs, tandis que **5 milliards de mobiles sont en circulation dans le monde** d'après le Circ. La Fédération française des télécoms (FFT) a donc tenu à réagir rapidement... pour relativiser la gravité du message. Par voie de [communiqué](#), elle estime que « *en choisissant 2B, le CIRC indique que le lien entre cancer et ondes radio n'est pas démontré* », précise-t-elle dans un premier temps. Avant de rajouter que « *les ondes radio n'ont pas la même classification que, par exemple, l'alcool, le tabac et l'amiante* ». La FFT met également l'accent sur le fait que des « *des incertitudes demeurent* » et **préconise à son tour la poursuite des recherches**.

D'un côté comme de l'autre, **la prudence reste de mise**, puisqu'il faudra encore attendre quelques années avant de connaître véritablement les dangers liés à l'utilisation des téléphones mobiles. Une prudence qui tend à privilégier l'économie de l'industrie des télécoms plus que la santé des utilisateurs en n'appliquant pas le principe de précaution...